

interdiction de vente d'heures de vol aux pilotes de ligne.

Author:

n/a

Send To:

Commission Européenne

Sponsored By:

More Info at:

[Are you the Author?](#)

Monsieur,

Je vous écris pour porter plainte contre une pratique qui consiste à vendre à des pilotes de ligne (ou d'hélicoptère) des blocs d'heures de vol sur avion ou hélicoptères multi-pilotes.

Je trouve scandaleux qu'un pilote doit payer 30000 euro ou plus pour voler 300 ou 500 heures sur un Airbus 320 ou Boeing 737 avec 150 personnes à bord.

Quand j'achète un billet de transport à une compagnie aérienne, je m'attends à être confié à des pilotes professionnels qui sont employés et payés par la compagnie, cest travailleur rémunéré.

Je me permets de vous rappeler qu'un pilote de ligne doit posséder au minimum une licence commerciale pour piloter un avion de ligne avion classifié "multi-pilotes".

Cette pratique de faire payer les équipages soulève donc la question de la responsabilité effective du pilote qui paie pour voler. Dans le cadre de la situation normale où le pilote achète entre autre le fait que le pilote assume la responsabilité du vol et de sa sécurité. En renversant le sens du flux financier, la compagnie se place en position de fournisseur payant. Ceci amoindrit ou annule l'endossement de responsabilité par le pilote avec des conséquences implicites sur le niveau de sécurité du vol.

Une telle pratique est maintenant déclarée illégale par la FAA (l'agence fédérale américaine de l'aviation). Cependant des compagnies comme EagleJet (une agence de "recrutement" envoient contre financement des élèves dans des compagnies opérant en Europe, telles que Astreus Airline, Wizzair, Strategic Airline, etc.

Ces compagnies prétextent que le pilote, en payant des blocs d'heures de vol, acquiert de l'expérience. Ceci n'est qu'une excuse scandaleuse pour diminuer leur coûts d'exploitation de ces copilotes, pourtant qualifiés JAR.

Pendant ce temps, des milliers de pilotes européens qualifiés ne trouvent pas d'emplois, en partie parce que certaines compagnies aériennes utilisent des pilotes qui les paient. Vous pouvez deviner que si on tolère ce genre de pratique, bientôt les pilotes ne seront plus du tout rémunérés, au risque de tuer la profession.

Dans l'intérêt des citoyens Européens, des passagers, et des pilotes qui volent dans le ciel Européen, je vous demande de légiférer sur ce problème en introduisant une nouvelle loi interdisant de vendre des blocs d'heures de vol aux pilotes.

S'il n'est pas possible d'introduire une telle loi en Europe pour différentes raisons nationales, je demande que les passagers soient informés par le biais d'une liste officielle des compagnies qui vendent des blocs d'heures à leurs pilotes. Cette liste serait par exemple accessible sur internet et serait disponible à la demande dans les agences de voyage.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez accordé à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

1382
Signatures!

[View Signatures](#)

[Sign Petition](#)